

## M.19 L'éducation thérapeutique du patient

Pharmacie :

Personnaliser l'en-tête

### Grands principes :

- L'éducation thérapeutique vise à aider les patients (ainsi que leurs familles) à acquérir ou maintenir les compétences dont ils ont besoin pour gérer au mieux leur vie avec une maladie chronique, et à **mieux comprendre leur maladie et leur traitement**
- Elle inclut des **activités organisées entre plusieurs professionnels de santé** conçues pour rendre les patients conscients et informés de leur maladie, des soins, de l'organisation et des procédures hospitalières, et des comportements liés à la santé et à la maladie.
- Le patient est inscrit dans un **parcours personnalisé en fonction des besoins et des attentes exprimés lors de son diagnostic éducatif. Ce parcours peut donc être constitué d'une ou de plusieurs séances** dans lequel chaque professionnel de santé intervient en fonction de son domaine d'expertise.

**A noter :** L'éducation thérapeutique constitue un moyen de prise en charge efficiente du patient par le pharmacien grâce à son contact humain et à la relation qu'il entretient avec lui. De plus il met en exergue ses connaissances et son expertise

### Conditions de mise en œuvre :

- Au sein du programme, au moins 2 professionnels de santé **de professions différentes** (dont obligatoirement un médecin si le programme n'est pas coordonné par un médecin)
- Un médecin obligatoirement
- Ayant tous suivi au minimum 40 heures de formation spécifique à l'ETP
- Tout programme d'ETP doit être soumis à l'autorisation déclaration auprès de l'ARS ([décret n° 2020-1832 du 31/12/2020](#))

Grâce au programme le patient atteint d'une maladie chronique doit acquérir 8 compétences :

**Exprimer ses besoins** (diagnostic éducatif) et informer son entourage

**Comprendre et expliquer sa maladie** et son traitement (compétence d'intelligibilité)

**Repérer les signes d'alerte** (compétences de sécurité fondamentale)

**Faire face et décider de la conduite à tenir face à une crise :** (secourisme de soi)

**Appliquer au quotidien :** ajuster le traitement, adapter les posologies, diététique

**Savoir pratiquer et faire :** exercer les techniques (compétence autour d'un savoir faire).

**Ajuster son traitement** si changement de son contexte de vie

**Savoir utiliser à bon escient les ressources du système de soins**

### Patients concernés

- Toute personne, enfant et ses parents, adolescent, adulte ayant une maladie chronique. (diabète, asthme, IST, ...)
- Le patient a toute liberté de participer ou non à une ETP. Si le patient accepte une ETP, il peut en négocier les buts et les modalités de mise en œuvre.
- Les proches peuvent être associés à la démarche d'ETP, s'ils le souhaitent



**Sous-thèmes :**  
3.6 Bilans, entretiens et accompagnements

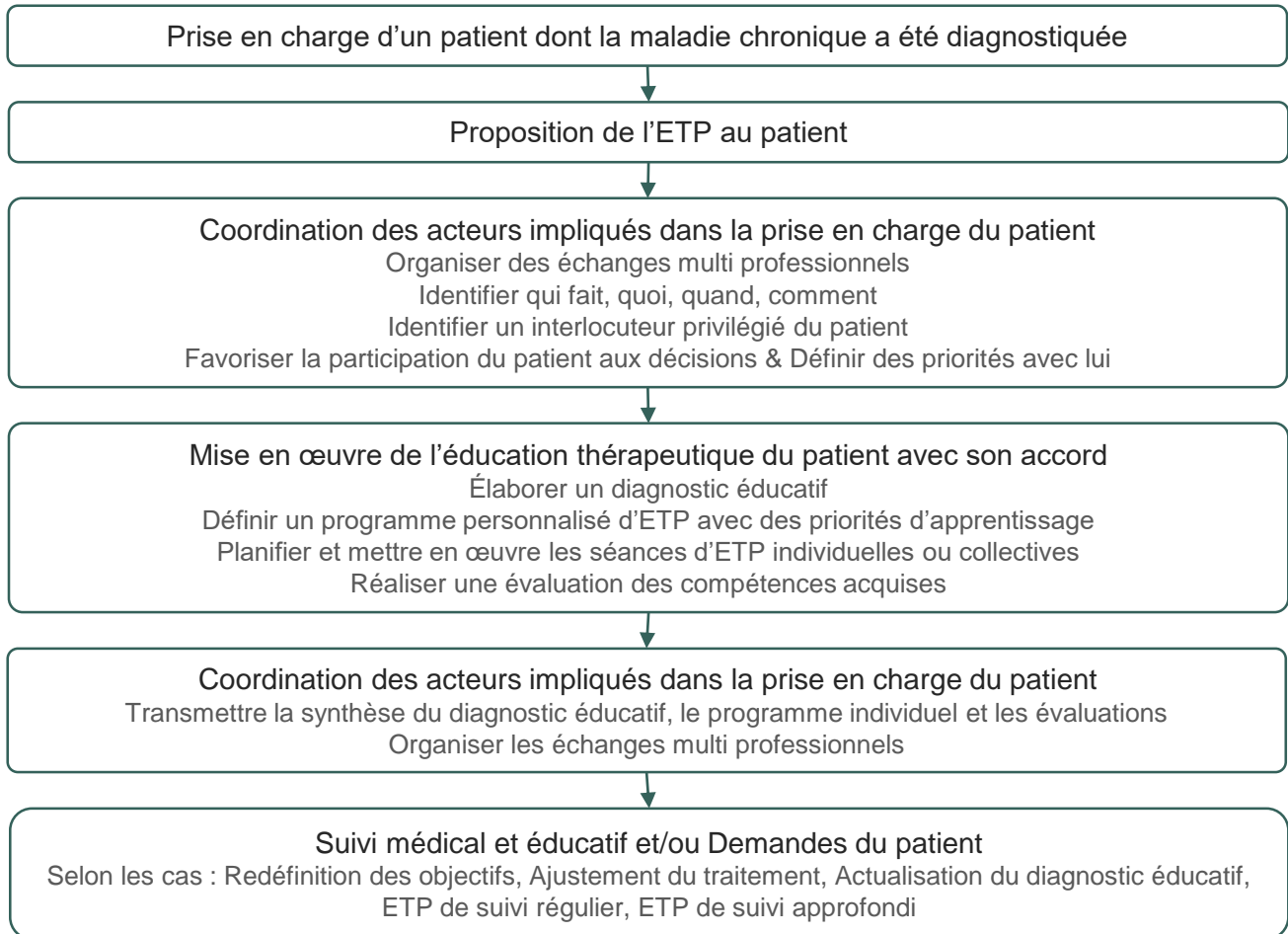
**Principes :**  
Principe 25 : Education thérapeutique (ETP)

## M.19 L'éducation thérapeutique du patient

Pharmacie :

*Personnaliser l'en-tête*

### > Structuration de l'ETP :



### > Comment débiter :

- Se former / être formé
- Rejoindre un réseau de soins qui pratique l'ETP ( ex. réseaux diabète)
- S'appuyer sur une coopération interprofessionnelle (Communautés Professionnelles Territoriales de Santé, Maison de Santé Pluriprofessionnelle, Equipes de Soins Primaires...)
- Se renseigner auprès des ARS pour connaître les programmes d'ETP proposés dans sa région d'exercice
- Se positionner auprès de ces structures comme spécialiste du médicament

**Références :** [Éducation thérapeutique du patient \(ETP\) - HAS](#)



#### Attention

Le pharmacien peut intégrer un programme formalisé d'ETP, mais il peut également appliquer la démarche d'éducation thérapeutique dans tout échange informel avec le patient au comptoir quand lui-même a identifié une situation qui le nécessite



**Sous-thèmes :**  
3.6 Bilans, entretiens et accompagnements

**Principes :**  
**Principe 25 :** Education thérapeutique (ETP)